

## **24.09.08 Retraite de Pro Infirmis à Macolin**

### **Forum Handicap : Création et actions**

En 2003, j'étais encore employée au Département fédéral de l'Intérieur, comme porte-parole. A ce titre, je lisais tous les jours tous les journaux de Suisse. Nous étions à ce moment-là en plein dans la campagne concernant l'initiative Droits égaux pour les personnes handicapées. Cette campagne m'a particulièrement frappée, car les différentes organisations de défense des personnes handicapées dans les différentes régions de Suisse se prononçaient toutes sur cette votation de manière non coordonnées et souvent divergentes. C'était une vraie cacophonie, qu'on percevait particulièrement bien depuis Berne. Il y a même eu des organisations qui se sont prononcées contre l'initiative...

L'initiative Droits égaux a été refusée en votation populaire au mois de mai 2003. Ca a été un coup très dur pour toutes les personnes qui s'étaient engagées activement dans la récolte de signatures et l'animation de la campagne et, d'une manière générale, pour tous ceux qui avaient mis un espoir d'amélioration sensible de leur vie dans ces dispositions.

Depuis lors, l'assurance invalidité a été constamment sous les feux de la l'actualité. Il y a d'abord eu la détestable campagne de l'UDC alémanique prétendant qu'il y avait des abus dans l'AI. Ils parlaient de « Scheininvaliden », de « pseudo-invalides ». Cette campagne a eu heureusement peu d'écho en Suisse romande.

Puis il y a eu les tentatives d'économies qui ont touché les institutions.

La pression n'a pas diminué aujourd'hui et nous sommes actuellement devant trois projets qui ont des répercussions importantes sur le domaine de l'AI. Je parle bien évidemment de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, qui cantonalise les institutions pour personnes handicapées, de la cinquième révision de l'AI, qui a été acceptée par le peuple en juin 2007 et qui prévoit toute une série de mesures d'économie et de la question du financement de l'AI qui reste très brûlante, car tant qu'aucune solution n'aura été trouvée au financement, l'AI subira de très fortes pressions. Le déficit actuel est de 1,5 milliard par année en gros et le déficit accumulé, de 12 milliards à l'heure actuelle. Il montera probablement encore.

Au niveau cantonal, tout n'est pas rose non plus. Le canton de Neuchâtel connaît des difficultés budgétaires qui vont en s'aggravant depuis quelques années et il n'est probablement pas le seul. Les diminutions fiscales font actuellement leur effet. L'Etat de Neuchâtel est en déficit et doit commencer à couper dans différents domaines, dont le social. Au mieux, le canton ne pourra pas pallier le recul des subventions fédérales. Au pire, le recul cantonal s'ajoutera au recul fédéral et nous nous retrouverons tous en difficultés. Nous avons déjà subi dans notre canton des mesures d'économies pour les institutions, la diminution de l'argent de poche des personnes en institution et la diminution du subside de l'assurance maladie. A quoi, il faut évidemment ajouter les mesures fédérales.

Dans ces conditions, il nous a paru très important de réfléchir ensemble et de communiquer ensemble, afin que, dans toute la mesure du possible, nous ne parlions que d'une seule voix, et qu'elle soit plus claire et donc plus forte. Il nous a aussi paru important de pouvoir faire des projets de communication visibles, des manifestations communes, de créer des occasions, des fêtes qui permettent aux personnes handicapées d'aller à la rencontre du public, d'exprimer leurs envies, de montrer ce que signifie un handicap, de le faire comprendre.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons créé Forum Handicap Neuchâtel en 2004. Forum Handicap Neuchâtel réunit une vingtaine d'organisations du domaine du handicap, dont toutes les grandes organisations et quelques personnes privées qui veulent consacrer leur temps à la défense des droits des personnes handicapées.

Forum Handicap est une association au sens de la loi. Il comporte un comité de coordination, une Assemblée générale qui se réunit une fois par année, un organe de révision et trois groupes de travail, qui se réunissent selon les besoins :

1. Un groupe qui s'occupe des transports et de l'accessibilité
2. Un groupe communication et relations publiques
3. Un groupe politique de l'invalidité

Ces groupes sont formés de 8 à 10 personnes représentant les organisations.

Le groupe de travail transports et accessibilité mène des projets en commun avec les villes et les sociétés de transports publics cantonales. Elle discute des aménagements à réaliser pour les personnes handicapées, fait des propositions et participent parfois aussi financièrement. Ca a été le cas pour l'équipement de planches d'accès pour les bus de La Chaux-de-Fonds. Il réalise aussi un répertoire des lieux publics accessibles et complète la plateforme électronique des logements accessibles du canton. Il est la référence en matière de politique de l'accessibilité.

Le groupe de travail communication et relations publiques édite une feuille d'information, ainsi qu'un site internet qui fait la liaison entre les différentes organisations, publie les manifestations des différentes organisations et les manifestations communes. Il a également organisé deux manifestations d'envergure, qui ont eu un grand succès et ont permis la rencontre de nombreuses personnes valides et invalides. La première a été une course en chaises roulantes dans les rues de Neuchâtel, dans le cadre des manifestations NeuchàToi, destinées à promouvoir l'intégration sociale. De nombreuses personnalités y ont participé. L'écho médiatique a été excellent et il y a également eu des résultats pratiques, car certains lieux non accessibles dénoncés à cette occasion ont été aménagés. Cette année, ce groupe de travail a organisé un festival de musique faite par des personnes handicapées. Ce festival a eu lieu dans le cadre d'une grande fête qui a lieu chaque année au Locle début juillet. Il a eu un bon succès, un bon écho médiatique et a permis de faire connaître des musiciens handicapés de grande qualité.

Le troisième groupe de travail s'occupe de politique de l'invalidité. Il suit la mise en place de la RPT dans le canton, participe aux procédures de consultation et donne régulièrement son avis sur tous les projets qui touchent le handicap.

Il s'est engagé de manière très active dans la campagne contre la 5<sup>ème</sup> révision, mais sans Pro Infirmis, puisque PI avait décidé de soutenir la 5<sup>ème</sup> révision. Ca a d'ailleurs causé des problèmes très importants à l'intérieur de la coordination de la campagne, puisque je suis présidente de Forum Handicap, présidente du GT politique de l'AI et que je n'ai pas pu participer à cette campagne. Nous avons retrouvé à cette occasion les anciennes dissensions d'avant la création de Forum Handicap et nous avons donc été moins efficace que ce que nous aurions pu être. Il a créé maintenant un GT « Suivi de la 5<sup>ème</sup> révision », qui tente de surveiller son application, de limiter les effets négatifs de la 5<sup>ème</sup> révision et de développer plutôt ses effets positifs et en particulier, la détection précoce et la réinsertion professionnelle.

Et bien sûr, il va s'engager très fortement dans la campagne pour le financement de l'AI et cette fois, nous serons à nouveau unis et nous parlerons d'une seule voix et j'espère donc que nous gagnerons cette campagne.

Il est certain que Forum Handicap sera encore utile à l'avenir, car nous aurons encore de nombreux défis à relever dans le domaine du handicap. Même si nous obtenons le financement prévu, il ne durera que quelques années. Il faudra ensuite recommencer, puisque c'est un financement limité dans le temps. Ensuite, nous aurons encore à nous défendre contre les pressions à venir et en particulier contre la 6<sup>ème</sup> révision, dont l'idée est déjà lancée et qui ne va pas dans le sens d'une extension des droits des personnes handicapées.